

**Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de
la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif**

DOSSIER EN COURS MONITEUR D'ATELIER

**Rencontre Nationale des
Présidents et Présidents Adjoints des DR CPNE FP
19 septembre 2014**

1



47 rue Eugène Oudiné 75013 Paris

MONITEUR D'ATELIER

Historique et contexte

Observatoire, études

« Moniteur d'atelier et le secteur du travail protégé. »

« Favoriser l'accompagnement et la formation dans les ESAT. »

CPNE-FP, note d'orientation du 6 juillet 2011

Unifier la formation

Reconnaissance comme certification professionnelle

Dispositif modulaire et capitalisable permettant un appréhension rapide des exigences de l'emploi

La CPNE-FP détermine les axes de la formation, juillet 2012

Dossier d'opportunité, recueil auprès des acteurs et établissements

Titre inscrit au RNCP au Niveau IV

Transformation en diplôme

Trois axes : Accompagnement / Production / Professionnalisation

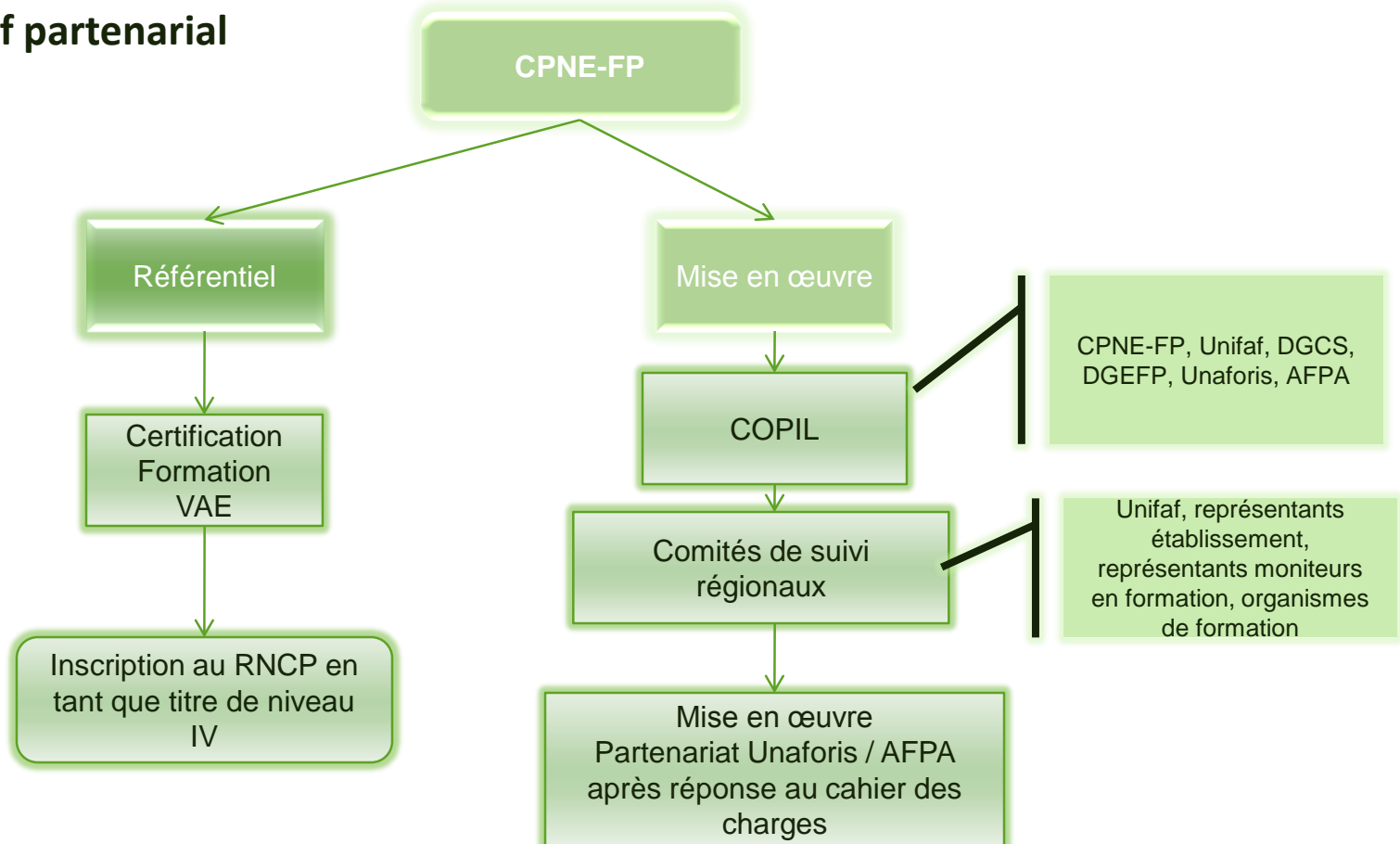
Création du référentiel le 19 avril 2013, modifié le 9 avril 2014

Sous responsabilité de la CPNE-FP

Par les acteurs de terrain : directeurs, chefs de services, formateurs

MONITEUR D'ATELIER

Un Dispositif partenarial



MONITEUR D'ATELIER

Une formation de **moniteur d'atelier** :

- en adéquation avec les attentes/besoins de la Branche;
- renouvelée autour de 3 axes de compétences :
 - accompagnement des TH dans l'atelier au sein d'une équipe pluridisciplinaire
 - animation, organisation et gestion de la production
 - gestion et développement des compétences;
- unifiée et conçue sous forme de modules pouvant être capitalisées;

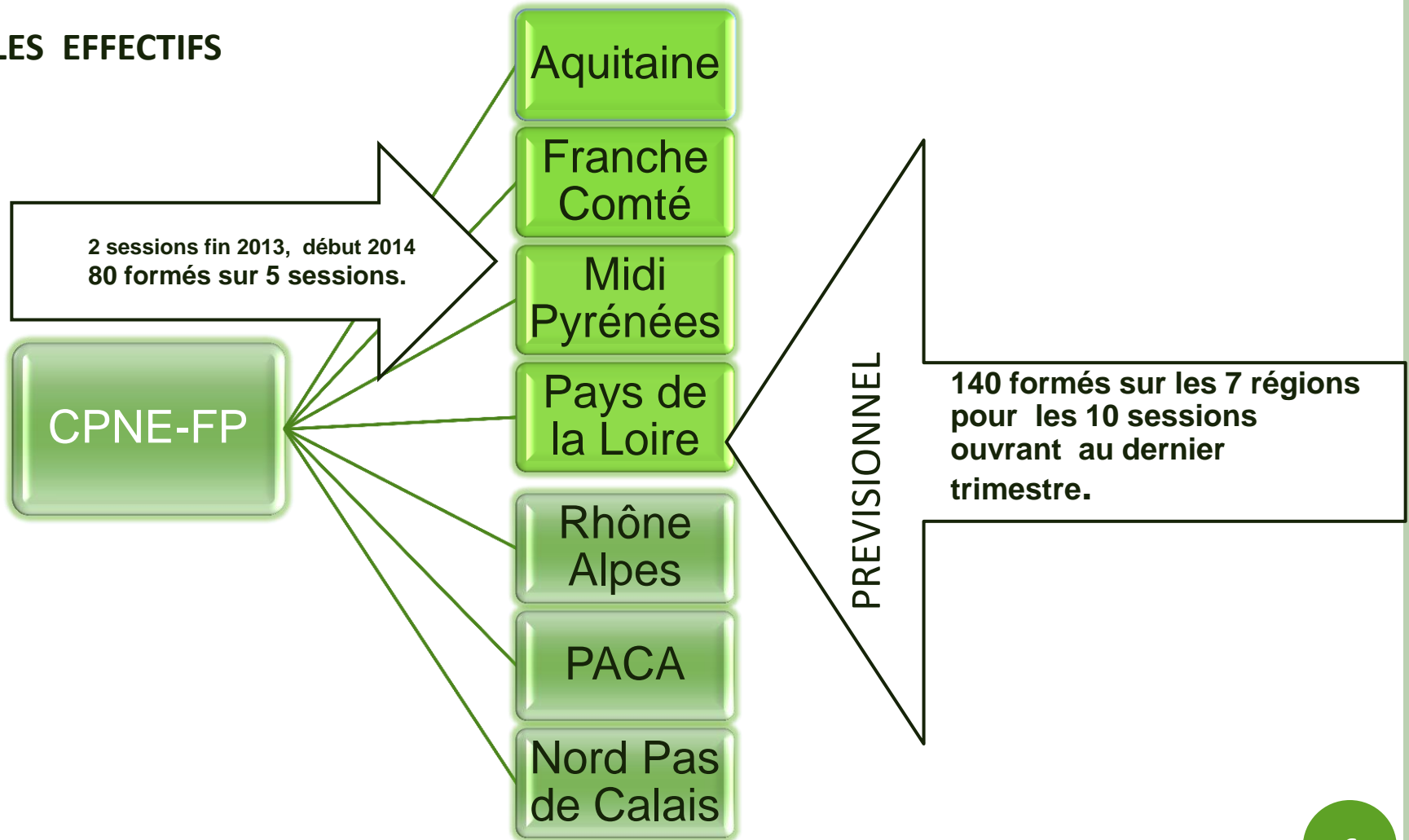
Les régions concernées par l'expérimentation :

- **Depuis décembre 2013 , une expérimentation dans 4 régions :** Aquitaine, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire.
- **A partir de l'automne 2014 extension aux régions :** Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Rhône Alpes,
- **Puis en 2015 (sous réserve de recevabilité) extension aux régions :** Ile-de-France, Lorraine, et Bretagne

↪ **OBJECTIF : présence au terme de l'expérimentation d'une formation diplômante, unique dispensée sur l'ensemble du Territoire.**

MONITEUR D'ATELIER

LES EFFECTIFS



Dans ces régions, il est possible d'ouvrir des sessions supplémentaires de la « formation renouvelée » de moniteur d'atelier, afin de répondre aux demandes des employeurs et/ou des personnels.

Décisions sur le déploiement du dispositif

Souhaitant accompagner la « formation renouvelée » désormais plus en adéquation avec les besoins de la Branche et les attentes des professionnels, la CPNE- FP a décidé :

- de modifier la liste des formations prioritaires de la CPNE-FP : retrait des formations seconde et première classe de la liste, ce qui ne permet plus de financer ces formations sur les fonds mutualisés;
- l'arrêt des anciennes formations dans les régions participant à l'expérimentation et aucune dérogation ne pourra être délivrée pour les sessions démarrant en septembre 2015.

MONITEUR D'ATELIER

Décisions sur le déploiement du dispositif

- élargissement des publics :

Le public cible de cette formation « rénovée » de moniteur d'atelier est constitué des moniteurs d'atelier en ESAT ou en Entreprise Adaptée.

La formation devrait être prochainement ouverte aux salariés des structures relevant du **secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE)**.

Les conditions d'accès de la « formation rénovée » aux **demandeurs d'emploi et aux personnes en reconversion professionnelle** ont été définies et le référentiel de formation complété en conséquence. Ces conditions d'accès aux demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle sont applicables dès septembre 2014.

MONITEUR D'ATELIER

Un investissement important de la Branche

- Un budget dédié sur fonds mutualisés,
- Budget 2014 : 3 200 000 euros,
- Prise en charge des coûts pédagogiques, des frais annexes, des rémunérations et charges du stagiaire.

Au bout des 3 ans d'expérimentation :

- Inscription RNCP ;
- Premier titre porté par la Branche => un enjeu politique important et un atout pour la branche : visibilité